

Sommaire

Boulevard des Champs-Élysées, 91002 EVRY Cedex  
Standard : 01.69.36.57.91 - Rédaction : 01.69.36.58.09 - Publicité : 01.69.36.57.62  
E-mail : lepublicain@wanadoo.fr

GIF-SUR-YVETTE

Les habitants du quartier des Coudraies plus que jamais inquiets

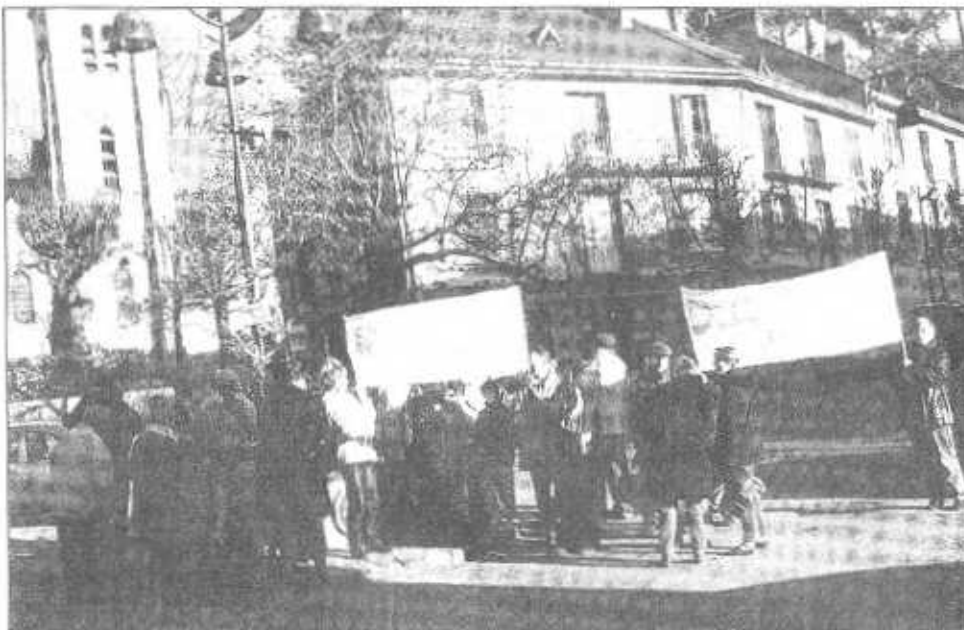
## « L'Etat, coupable de son immobilisme ? »

Les habitants du quartier des Coudraies, à Gif-sur-Yvette, qui souffre d'une contamination radioactive au radium depuis 1955, sont plus que jamais inquiets. Ils en appellent toujours à la décontamination de leurs maisons, promise par les autorités publiques depuis 2000.

Beaucoup d'habitants actuels du quartier n'ont réellement découvert la pollution de leurs maisons qu'en 1999, lorsque la sous-préfecture de Palaiseau a lancé une grande campagne de mesures radiologiques dans le quartier. Ainsi, sur les 81 propriétés contrôlées par l'Opri (office de protection contre les rayonnements ionisants) et l'IPSN (institut de protection et de sûreté nucléaire), avec la coordination de la Ddass de l'Essonne, les résultats sont connus depuis janvier 2001.

Sur les 81 habitations mesurées, les 53 premiers prélèvements effectués n'avaient pas mis en évidence une augmentation du niveau moyen de rayonnement habituellement détecté en Ile de France, au niveau des mesures radiométriques et des mesures de radon. Les 28 autres résultats avaient montré des points singuliers dans les jardins. Néanmoins, tous les rapports avaient précisé que les niveaux observés n'étaient pas dangereux et inférieurs à la radioactivité naturelle constatée dans certaines régions françaises. Des résultats qui, toutefois, avaient été revus au pessimisme par la Crie-Rad, des experts indépendants.

Quoi qu'il en soit, trois maisons sont directement situées sur l'ancien emplacement de la société nouvelle du radium, créée par des collaborateurs de Marie Curie, dont celle de José Garcia. « Aujourd'hui, la situation est grave. Vous avez des conséquences pathologiques, directement liées à cette contamination, à cause du silence, du mensonge. » L'un des enfants de José Garcia souffre en effet d'une tumeur à l'hypophyse, détectée il y a peu... Un choc après que la famille Garcia a découvert, il y a quelques années, que les résultats d'examens médicaux



« Décontaminez-nous ! » revendiquait la cinquantaine d'habitants réunis en décembre dernier devant la mairie de Gif-sur-Yvette.

effectués en 1975 avaient été volontairement cachés...

Ce n'est qu'à partir de 1998 que les autorités publiques ont décidé de remédier à la situation ou tout au moins d'ébaucher des solutions. Le directeur de la prévention des pollutions et des risques a ainsi affirmé, lors d'une rencontre avec les propriétaires en mai dernier, que les problèmes de radon seraient pris en charge techniquement et financièrement par les services de l'Etat. Un "fonds radium" de 1,5 million d'euros a ainsi été constitué, même si, malheureusement, le principe de "pollueur payeur" a été mis en évidence, « dans notre cas, la victime devient payeur, expliquait déjà au mois

de décembre dernier, Marie-Pierre Léonard, présidente de l'association pour la valorisation d'un patrimoine vert, habitante également d'une des maisons contaminées. Nous exigeons du fonds radium, mis en place il y a quelques temps, qu'il aide réellement les familles concernées à sortir de cette situation intolérable. » En effet, seule la moitié des opérations de décontamination seraient remboursées par ce fonds

spécial, une charge considérable pour le propriétaire lorsque l'on sait que les premiers devis avoisinent, voire dépassent, les 200 000 euros ! Suite aux différents contrôles réalisés, l'agence nationale des déchets radioactifs (Andra), située à Châtenay Malabry, s'était en effet proposée, il y a dix-huit mois, de procéder à l'enlèvement des objets radioactifs dans chacune des maisons concernées et de les stocker ensuite dans des endroits spécifiques, à la charge des propriétaires. « C'est un dossier très sensible, a déjà commenté le sous-préfet de Palaiseau François Marzorati. L'Etat a certes débloqué un fonds radium, mais l'Andra, concernant l'enlèvement des objets radioactifs, a naturellement

demandé dès le début, une prise en charge de la part des habitants concernés. Malgré tout, les autorités publiques participent, il faut le savoir, la DDASS, particulièrement, qui accompagne les personnes concernées, individuellement. Le sujet n'est donc pas mis à l'écart, loin de là. » La seule solution, avancée par José Garcia et l'association pour la valorisation d'un patrimoine vert, serait que l'Etat rachète toutes les maisons contaminées. Mais Yves Cochet, ministre de l'environnement, a clairement indiqué « qu'engager l'Etat sur une responsabilité qui n'est pas la sienne ferait de cette indemnisation une grande première ». Dans l'attente, un avocat a saisi le tribunal administratif et porté plainte contre l'Etat pour "omission de porter secours" et "mise en danger de la personne". Peut-être l'ultime solution, en effet, d'un combat qui dure depuis plus de trente ans. Fabien Herran

## D'où vient cette pollution ?

Les contaminations au radium et au radon mesurées dans le quartier des Coudraies sont dues aux activités passées de la Société Nouvelle du Radium qui a cessé d'exister en 1956. En dépit d'une première décontamination en 1958 et d'une seconde menée en 1974 par le CEA, des contrôles faits par le SCPRI (service

central de protection contre les rayonnements ionisants), a mis en évidence la présence d'éléments radioactifs. Cela n'a pourtant pas empêché des permis de construire d'être délivrés ou des autorisations d'être données pour les bâtiments les plus anciens.